

Actualité LE 20 MARS : une très forte mobilisation

Une fois encore les personnels de la Culture ont montré leur détermination à défendre le « service public de la Culture », avec 2000 manifestants à Paris, du Palais Royal à Matignon, des action en régions c'est une mobilisation des plus puissantes qu'a connue le Ministère

le château de Carcassonne occupé par 70 agents et ouvert gratuitement au public, le château de Pau fermé et occupé, la DRAC de Toulouse occupée, un nombre très important de services et d'établissement en grève ou fortement perturbés. Les manifestants ont porté les 7 000 signatures de la pétition qui ont été remises au Premier Ministre par la délégation syndicale. Les agents de l'Inrap ont pris une bonne part à toutes ces actions et ont exprimé une nouvelle fois leurs inquiétudes sur le devenir de l'archéologie préventive.

Alors que de nombreux députés interpellent la Ministre sur les délais en archéologie préventive, alors que l'Inrap n'a plus de président depuis plus d'un mois, que les instances sont bloquées, alors que l'Inrap n'a toujours pas les moyens humains suffisants pour assurer ses missions, alors que les agents continuent à s'interroger sur la « structure spécifique » pour les fouilles du canal Seine-Nord-Europe, madame la Ministre continue à se taire. La dernière réunion avec le Ministère concernant l'Inrap a eu lieu le vendredi 7 mars, cette réunion était la suite des engagements pris par le Ministère après la grève et l'action du 5 février.

Silence, on tourne.. en rond

Lors de cette réunion, le Ministère a présenté les « avantages et inconvénients des hypothèses envisagées par le rapport de faisabilité portant sur la création d'une structure ad-hoc pour la réalisation des fouilles du canal Seine Nord Europe ». Entre la SAS (Société par actions simplifiée) et le GIP (Groupement d'Intérêt Public), le Ministère n'a pris aucune décision. Cerise sur le gâteau, lors de cette réunion, le Ministère a aussi déclaré que le dossier repyramidage était actuellement bloqué car Bercy pour cause d'augmentation de la masse salariale trop importante à terme.

C'est le même silence radio pour tout le Ministère. La Ministre refuse obstinément de recevoir en personne les représentants des personnels.

Pourtant le conseil de Modernisation se réunira à l'Élysée le 4 avril et la RGPP rentrera dans sa phase décisive puisque la préparation du budget pluriannuel pour 2009-2011 est déjà bien entamée. Christine Albanel, qui participera à cette séance, y rendra compte de l'état d'avancement des chantiers ouverts le 12 décembre et des orientations qu'elle retient.

Feu à volonté

Parallèlement, une nouvelle feuille de route vient d'être adressée par la même Christine Albanel à la mission d'audit chargée de préfigurer la RGPP pour le ministère de la culture (constituée de membres de l'inspection de l'administration et de consultants privés). Celle-ci vise tout à la fois l'archéologie préventive, la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage Monuments historiques, le spectacle vivant, les arts plastiques, les enseignements, les DRAC et les SDAP, et plusieurs grands « opérateurs »: le Louvre, la BNF, Beaubourg, l'Opéra, Versailles, le musée du Quai Branly et Orsay. Indiscutablement donc, c'est à la cravache, et en bon soldat, que Christine Albanel entend passer tous les services et les établissements à l'essoreuse RGPP, quelles qu'en soient les conséquences catastrophiques pour le ministère de la culture. La volonté de formater le ministère de la culture aux cadres et dimensions du système libéral a manifestement pris le pas sur l'examen approfondi, voire la maîtrise même, des dossiers. L'influence exercée par les consultants privés dans le cadre de l'élaboration de la RGPP aggrave encore la situation.

Le devenir de l'action de l'État est ainsi placé entre les mains d'acteurs dont la connaissance des politiques culturelles, comme de l'activité des services est des plus superficielles, voire inexistante.

Par ailleurs, tous les interlocuteurs refusent encore et toujours de produire le moindre début d'argument objectif venant démontrer que l'arsenal des mesures et les « restructurations » entraîneraient véritablement une amélioration du service public,

pour un service public culturel pour la CGT les politiques publiques de la culture doivent, d'une part, conduire à enrichir l'offre, les contenus, à soutenir la diversité culturelle, à améliorer encore le service rendu aux citoyens et, d'autre part, être accompagnées des créations d'emplois statutaires nécessaires pour répondre à cette exigence fondamentale.

Parallèlement, l'intersyndicale de la Culture appelle à la construction urgente d'une très large mobilisation dans l'ensemble de la Fonction Publique, par des appels à la grève et des manifestations nationales, contre la RGPP, véritable machine de guerre contre l'emploi et les missions publiques, et pour le renforcement et le développement du service public répondant aux besoins de la population.

Tous ensemble faisons barrage à la politique de casse du service public.



MANIFESTATION DU 20 MARS A PARIS